

Province de Québec MRC de Beauce-Sartigan Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal le lundi **7 mai 2018, à 19 h 40,** à la salle de l'hôtel de ville, à Saint-Benoît-Labre, le conseil municipal a adopté par sa résolution 123305-05-2018 le règlement numéro 564-2018 concernant la surveillance des opérations de déneigement en milieu résidentiel.

Toutes personnes intéressées peuvent se présenter au bureau municipal sur les heures d'ouverture pour consulter ledit règlement ou se rendre sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.saintbenoitlabre.qc.ca

Donné à Saint-Benoît-Labre Ce 9^e jour du mois de mai 2018

Édith Quirion

Directrice Générale/Sec.-Trés.